



Règlement du Tremplin Golden Jazz Trophy 2024

Objet du tremplin

Le Tremplin Golden Jazz Trophy est produit par l'association Jazz en Nord avec le soutien de l'entreprise ARCHIPELIA basée à Villeneuve d'Ascq.

Il a pour objectif principal d'offrir des opportunités de notoriété à des musicien·ne·s de jazz encore émergents et de leur faciliter tous contacts professionnels pouvant leur ouvrir les portes d'une carrière musicale active.

Cette nouvelle édition s'ouvrira ainsi aux musicien·ne·s issus des scènes européennes. La volonté d'élargir le tremplin à d'autres pays est liée au souhait d'ouvrir le concours à des musiques transversales, connexes, où le mélange du jazz avec toutes autres formes d'esthétiques musicales sera le bienvenu.

Jury

Le jury du tremplin Golden Jazz Trophy 2024 sera composé de professionnels de la musique. Il aura comme président d'honneur Jean-Claude Casadesus.

La sélection du jury sera annoncée le 24 mai 2024 après délibération faisant suite immédiate aux concerts, lors de la finale du Tremplin. Cette décision ne pourra donner lieu à aucune réclamation ou justification.

Trois prix seront décernés : le **Prix du Jury**, qui récompensera « la Révélation du Jury Golden Jazz Trophy 2024 », et le **Prix du Public**, qui récompensera « la Révélation du Public Golden Jazz Trophy 2024 ».

Déroulement du tremplin

- L'appel à candidature sera diffusé à partir du mois de janvier 2024, pour un dépôt des dossiers de candidature complets au plus tard le 26 mars 2024 à 23h59.
- Les membres des comités d'écoute auditionneront les documents sonores fournis par les candidats et étudieront les projets artistiques proposés. **3 groupes** seront présélectionnés (l'annonce sera faite le 24 avril 2024) pour participer à la finale du tremplin qui aura lieu au Nouveau Siècle, à Lille, le 24 mai 2024.

Au cours de cette soirée, les 3 groupes finalistes sélectionnés joueront en public et devant le jury. Chaque groupe disposera de **30 minutes** pour sa performance (installation technique comprise). Le temps imparti devra être respecté et tout dépassement sera pénalisé.

- La prestation comprendra l'interprétation libre d'un standard de jazz. Le titre imposé sera communiqué aux finalistes, environ un mois avant la soirée du 24 mai 2024.
- Les noms des 2 vainqueurs du Tremplin seront rendus publics le soir même.
- Dans l'éventualité d'un concert filmé et rediffusé, les candidats acceptent que la captation de leur prestation soit utilisée, exploitée et diffusée par l'association Jazz en Nord et/ou ses partenaires média dans le cadre de ses activités auprès de ses différents publics. Cette captation fera l'objet d'une autorisation ultérieure distincte.

Prix du jury :

Bénéficiaire d'une dotation de 2000 €

Prix du public :

Bénéficiaire d'une dotation de 1000 €

Critères de participation

Le tremplin est ouvert à tous les musicien·ne·s de France, et d'Europe, dont la notoriété ne serait pas encore avérée.

L'organisateur se réserve le droit de réétudier une candidature en cas de changement dans le line-up annoncé.

Dossier d'inscription

Les candidat·e·s sont invité·e·s à envoyer leur candidature via le formulaire en ligne sur le site du Golden Jazz Trophy (www.golden-jazz-trophy.com).

La candidature devra être **obligatoirement** composée des éléments suivants :

- Nom du groupe
- Numéro de téléphone et adresse mail
- Présentation du groupe
- Photos HD
- 4 titres musicaux (**format mp3 obligatoire**)

[Votre candidature doit être téléchargée au plus tard le 26 mars 2024 à 23h59.](#)

Pour toutes informations complémentaires :

www.goldenjazztrophy.com

Tél : 03 28 04 77 68

E-mail : contact@golden-jazz-trophy.com

Disponibilités et prise en charge

Les candidats s'engagent à être disponibles le 24 mai 2024 à partir de midi jusque tard dans la soirée, les délibérations ayant lieu après les concerts.

Les candidats seront logés et nourris le soir du 24 mai 2024, et recevront une participation à leurs frais de transport qui leur seront remboursés sur justificatifs (plafonné à hauteur de 200 € par groupe venant de France et du Benelux, et à hauteur de 400 € par groupe venant d'autres pays).

Matériel de scène

Les musiciens s'engagent à apporter leurs instruments et à assurer leur matériel et leurs effets personnels. Le backline, incluant une batterie, un piano, les amplis et microphones, est fourni par le Golden Jazz Trophy, sauf demandes spécifiques. Les batteurs doivent fournir leur propre set de cymbales.

Convention Golden Jazz Trophy et Lauréats 2024

Une convention sera signée entre les organisateurs du tremplin Golden Jazz Trophy et les représentants des groupes lauréats.